

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 06259
Numéro SIREN : 572 062 594
Nom ou dénomination : GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt 65939

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN
27, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Xavier Belet

COMPTES ANNUELS

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	A	329 096	329 087
Immobilisations corporelles	B	71 426	79 540
Immobilisations financières	C	4 218	7 216
ACTIF IMMOBILISE		404 740	415 843
Stocks de marchandises et matières premières	D	30 739	28 018
Créances clients et comptes rattachés	E	16 189	10 999
Autres créances	F	164 993	155 784
Disponibilités	G	34 262	28 841
Comptes de régularisation	H	417	2 165
ACTIF CIRCULANT		246 600	225 807
TOTAL ACTIF		651 340	641 650

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
Capital social		217 405	217 405
Primes d'émission, de fusion, d'apport		42 006	42 006
Réserves		21 747	21 747
Report à nouveau		76 178	78 839
Résultat de l'exercice		96 671	87 045
Acompte sur dividendes		(89 706)	(89 706)
Provisions réglementées	J	5 829	5 323
CAPITAUX PROPRES	I	370 130	362 659
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	J	9 246	5 588
Dettes financières	K/L	2 049	303
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	L	200 519	207 196
Autres dettes	L	69 396	65 904
DETTES	L	271 964	273 403
TOTAL GENERAL		651 340	641 650

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises HT			
- Détail		1 511 619	1 448 523
- Ventes restauration		126	564
- Gros		238	309
Production vendue de services HT		57 857	58 122
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	M	1 569 840	1 507 518
Reprises de provisions et amortissements		2 568	1 520
Autres produits d'exploitation		1 793	1 453
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 574 201	1 510 492
Coût d'achat des marchandises vendues		(998 440)	(947 875)
Charges de personnel		(88 068)	(86 481)
Autres charges d'exploitation		(295 404)	(294 175)
Impôts et taxes		(13 401)	(12 164)
Dotations aux amortissements		(16 843)	(18 296)
Dotations aux provisions		(2 424)	(2 761)
CHARGES D'EXPLOITATION		(1 414 580)	(1 361 752)
RESULTAT D'EXPLOITATION		159 621	148 740
RESULTAT FINANCIER	N	(749)	(28)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		158 872	148 712
RESULTAT EXCEPTIONNEL	O	(5 820)	(4 320)
PARTICIPATION DES SALARIES		(8 368)	(7 397)
IMPOTS SUR LES RESULTATS	P	(48 013)	(49 950)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		96 671	87 045
RESULTAT NET PAR ACTION (en euros)		183,20	164,96

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net total	96 671	87 045
Dotations nettes aux amortissements et provisions	21 080	18 454
Elimination des plus ou moins values de cessions	3 451	130
Elimination boni de confusion TUP Provence coiffure		(830)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	121 202	104 799
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(3 542)	21 692
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	117 670	126 491
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(12 272)	(17 117)
Acquisitions d'immobilisations financières	(318)	(3 546)
Cessions et réductions d'immobilisations	3 327	325
Variation des créances et dettes sur immobilisations	(2 477)	(641)
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(11 740)	(20 979)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	(89 706)	(89 706)
Variation des dettes financières		
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENT	(89 706)	(89 706)
FLUX NET SUR COMPTES COURANTS	(12 549)	(6 891)
VARIATION DE LA TRESORERIE	3 675	8 915
Trésorerie à l'ouverture	28 538	19 623
Trésorerie à la clôture	32 213	28 538
VARIATION DE LA TRESORERIE	3 675	8 915
DEFINITION DE LA TRESORERIE		
Disponibilités (Note G)	34 262	28 841
Découverts bancaires et emprunts court terme (Note K)	(2 049)	(303)
TRESORERIE	32 213	28 538

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement 2018-02 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.1.1. Fonds commercial

Le fonds commercial est inscrit au bilan pour sa valeur d'apport. Un examen de sa valeur est effectué à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

1.1.2. Logiciels

Les logiciels sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'apport.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire, sur une durée de 1 an.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Agencements et aménagements des constructions10 / 20 ans
- Agencements commerciaux 3 / 10 ans
- Matériel de vente, de manutention, de stockage 3 / 10 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier.....3 / 10 ans

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « provisions réglementées ».

1.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1.3.1. Participations

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'achat hors frais accessoires, ou par la valeur d'apport.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour l'entreprise, laquelle s'entend de la quote-part des capitaux propres compte tenu des plus-values latentes sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.3.2. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

1.4 STOCKS DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES

La méthode de valorisation des stocks est le coût de revient unitaire pondéré.

Le coût de revient des marchandises comprend le prix d'achat, majoré des frais logistiques (transport et manutention) et frais accessoires, diminués des avantages obtenus.

L'inventaire est contrôlé au moins une fois par an par un inventaire physique ; il est tenu compte, pour l'établissement des comptes annuels, d'une estimation de la démarque inconnue entre la date de l'inventaire physique et la clôture de l'exercice.

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

Une dépréciation est constatée si la valeur probable de réalisation des marchandises est inférieure à la valeur comptable.

1.5 CREANCES

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires représentant l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire inscrit à l'actif du bilan.

1.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

1.8 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE ET AUTRES PASSIFS SOCIAUX

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel ainsi qu'une probabilité de départ à 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les employés. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Le taux d'actualisation des engagements retenu au 31 décembre 2018 est de 1,7% contre 1,5% au 31 décembre 2017.

Les engagements ne donnent pas lieu à provisionnement mais figurent en hors bilan.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel comprend :

- les plus ou moins-values de cession sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières,
- Les incidences des contrôles fiscaux et des contentieux fiscaux.
- Les dotations et reprises de provisions réglementées.

1.10 IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'avenant à la convention d'intégration fiscale, dont la société mère est la société S.A.S. MOTIER, prenant effet à compter du 1er janvier 2018, prévoit que la société participe à la charge globale d'impôt du Groupe en fonction de ses résultats. Corrélativement, l'économie d'impôt liée à son résultat en période déficitaire lui est réallouée.

La Société a comptabilisé, sur l'exercice 2018, une charge d'impôt de 50 804 K€.

1.11 CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

La Société a comptabilisé en réduction des charges du personnel, sur l'exercice 2018, un montant de 2 644 K€ au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Le CICE de l'exercice 2017, soit 3 285 K€, a essentiellement permis de financer les investissements de la société.

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

1.12 RESULTAT PAR ACTION

Les résultats par action sont déterminés conformément aux recommandations faites par l'ordre des Experts Comptables (n° 27).

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions existant au cours de l'exercice.

1.13 INFORMATION SUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le financement des dépenses engagés au titre du CPF étant externalisé, la Société ne dispose plus de cette information.

1.14 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

S.A. DES GALERIES LAFAYETTE
40, BOULEVARD Haussmann - 75009 PARIS

Elle-même, détenue à plus de 99 % par :
MOTIER SAS
40, BOULEVARD Haussmann- 75009 PARIS

2 FAIT MARQUANT

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDE

L'actionnaire unique a confirmé, en date du 29 juin 2018, le dividende mis en paiement le 15 décembre 2017, d'un montant de 89 706 K€ soit 170 € par action.

Par décision du Président en date du 13 décembre 2018, la société a mis en paiement, le 14 décembre 2018, un acompte sur dividendes d'un montant de 89 706 K€, soit 170 € par action.

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE A - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
VALEURS BRUTES				
Concessions, brevets, licences, marques	87	9		96
Fonds commercial (1)	329 000			329 000
Logiciels	17			17
Autres	671			671
TOTAL	329 775	9		329 784
<i>Dont virement de poste à poste</i>				
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS				
Logiciels	17			17
Autres	671			671
TOTAL	688			688
VALEURS NETTES	329 087	9		329 096

(1) Dont fonds de commerce du grand magasin Paris Haussmann pour un montant de 326 M€ apporté par la société SA des Galeries Lafayette le 30 juin 2010, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

NOTE B - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
VALEURS BRUTES				
Installations techniques	16 942	2 132	62	19 012
Autres	184 699	12 544	279	196 964
Immobilisations corporelles en cours	7 923	974	6 847	2 050
TOTAL	209 564	15 650	7 188	218 026
<i>Dont virement de poste à poste</i>		3 387	3 387	
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS				
Installations techniques	11 437	2 172	61	13 548
Autres	118 587	14 783	318	133 052
TOTAL	130 024	16 955	379	146 600
VALEURS NETTES	79 540	(1 305)	6 809	71 426

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE C - COMPOSITION ET VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
VALEURS BRUTES				
Participations	48			48
Prêts	1 653	302	316	1 639
Autres	5 515	16	3 000	2 531
TOTAL	7 216	318	3 316	4 218
VALEURS NETTES	7 216	318	3 316	4 218

NOTE D - STOCKS DE MARCHANDISES ET MATIERES PREMIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Marchandises et matières premières	32 094	1 355	30 739	29 137	1 119	28 018
TOTAL	32 094	1 355	30 739	29 137	1 119	28 018

NOTE E - DETAIL DES CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Créances clients Groupe et comptes rattachés	1 463		1 463 (1)	1 728		1 728
Autres créances clients et comptes rattachés	14 751	25	14 726 (2)	9 867	596	9 271
TOTAL	16 214	25	16 189	11 595	596	10 999

L'intégralité des créances clients et comptes rattachés est à échéance à moins d'un an

(1) Dont 1 087 K€ de produits à recevoir Groupe

(2) Dont 1 989 K€ de produits à recevoir

NOTE F - DETAIL DES AUTRES CREANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	311		311	164		164
Compte courant S. A. des Galeries Lafayette	126 614		126 614	114 065		114 065
Autres créances S. A. des Galeries Lafayette	6 695		6 695 (1)	7 694		7 694
Autres créances Groupe	5 578		5 578 (2)	8 355		8 355
Autres créances d'exploitation	25 811	16	25 795	25 522	16	25 506
TOTAL	165 009	16	164 993	155 800	16	155 784

L'intégralité des autres créances est à échéance à moins d'un an

(1) Soit compte courant Groupe TVA pour 6 695 K€

(2) Soit compte courant d'intégration fiscale pour 1 280 K€, ristourne grossiste pour 4 195 K€ et avoirs à recevoir Groupe pour 103 K€

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE G - DISPONIBILITES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs à l'encaissement	16 836	22 723
Disponibilités	17 426	6 118
TOTAL	34 262	28 841

NOTE H - COMPTES DE REGULARISATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	417 (1)	2 165
TOTAL	417	2 165

(1) Dont 49 K€ à plus un 1 an

NOTE I - CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Le capital est divisé en 527 681 actions de 412 euros chacune.
100% du capital est détenu par la société 44 Galeries Lafayette.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2018
Capital	217 405			217 405
Prime d'émission, de fusion, d'apport	42 006			42 006
Réserves	21 747			21 747
Report à nouveau	78 839	87 045	(89 706)	76 178
Résultat de l'exercice	87 045	96 671	(87 045)	96 671
Acompte sur dividendes	(89 706)	(89 706)	89 706	(89 706)
Provisions réglementées	5 323	796	(290)	5 829
TOTAL	362 659	274 218	(266 747)	370 130

(1) Distribution d'un acompte sur dividende de 170 € par action, par décision du Président en date du 13 décembre 2018.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2018
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	364 416	362 659
Résultat de l'exercice	87 045	96 671
Distribution d'acompte sur dividendes	(89 706)	(89 706)
Variation des réserves et des provisions réglementées	904	506
TOTAL	362 659	370 130

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE J - DETAIL DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	Dotations	Reprises		31/12/2018
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires	5 323	796	(290)		5 829
Sous total	5 323	796	(290)		5 829
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Contentieux fiscaux	2 654	3 471		(38)	6 087
Médailles du travail	573				573
Fournisseurs débiteurs	332	120	(49)		403
Risques sociaux	416	89	(21)	(85)	399
Risques commerciaux	290	20			310
Autres éléments	1 323	924	(773)		1 474
Sous total	5 588	4 624	(843)	(123)	9 246
DEPRECIATIONS					
Stocks	1 119	1 355	(1 119)		1 355
Autres éléments	612	3	(574)		41
Sous total	1 731	1 358	(1 693)		1 396
TOTAL	12 642	6 778	(2 826)	(123)	16 472
Dont : Exploitation		2 424	2 443	85	
Financier					
Exceptionnel		4 354	383	38	

NOTE K - DETAIL DES DETTES FINANCIERES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 049	303
TOTAL	2 049	303

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE L - ECHEANCIER DES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018			31/12/2017	
	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 049			2 049	303
Dettes financières	2 049			2 049	303
Fournisseurs Groupe	48 275			48 275 (1)	46 651
Autres dettes Fournisseurs et comptes rattachés	152 244			152 244 (2)	160 545
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 519			200 519	207 196
Avances et acomptes reçus sur commandes	6 327			6 327	5 010
Dettes fiscales et sociales	30 403	377		30 780	31 598
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 973			4 973	7 450
Autres dettes Groupe	2 185			2 185	
Autres dettes	25 050	53	28	25 131	21 846
Autres dettes	68 938	430	28	69 396	65 904
TOTAL	271 506	430	28	271 964	273 403

(1) Dont 14 419 K€ de charges à payer Groupe

(2) Dont 621 K€ d'effet à payer et 130 754 K€ de charges à payer

NOTE M - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Ventes de marchandises	1 511 983	1 449 396
Production vendue de services	57 857	58 122
TOTAL	1 569 840	1 507 518

100% du chiffre d'affaires est réalisé en France

NOTE N - DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Intérêts sur crédit gratuit	(750)	(851)
Boni de confusion TUP Provence Coiffure		830
Autres éléments	1	(7)
RESULTAT FINANCIER	(749)	(28)

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE O - DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Plus et moins-values de cessions et mises au rebut	(3 451)	(130)
Provisions pour risques et charges divers	(3 433)	(3 134)
Dotations nettes aux amortissements dérogatoires	(506)	(904)
Autres éléments	1 570	(152)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 820)	(4 320)

NOTE P - ANALYSE DE L'IMPOT ET INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat de l'exercice après impôts	96 671	87 045
Impôts sur les bénéfices	48 013	49 950
Participation des salariés	8 368	7 397
Résultat avant impôts et participation	153 052	144 392
Variation des provisions réglementées	506	904
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)	153 558	145 296

NOTE Q - FISCALITE LATENTE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Allègement de la dette future d'impôt :		
Participation des salariés	2 881	2 547
Contribution sociale de solidarité	416	403
Congés payés	1 508	1 488
Autres éléments	226	142
TOTAL	5 031	4 580
Accroissement de la dette future d'impôt :		
Amortissements dérogatoires	2 007	1 833
TOTAL	2 007	1 833

Fiscalité latente calculée au taux de 34,43%

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

NOTE R - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE (EN MILLIERS D'EUROS)

Le montant des engagements de retraite, évalué conformément à la note 1.8, s'élève à 13 354 K€, couverts à hauteur de 4 650 K€ par une assurance collective, le solde soit 8 704 K€ s'inscrivant en engagements hors bilan.

NOTE S - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les avals et cautions donnés représentent 15 404 K€ au 31/12/2018

NOTE T - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Entreprises liées	Lien de participation	Entreprises liées	Lien de participation
Participations	48		48	
Créances clients et comptes rattachés	1 463		1 728	
Autres créances	138 887		130 114	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 275		46 651	
Autres dettes	2 185			

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

NOTE U - EFFECTIF MOYEN

	2018	2017
Cadres	564	545
Employés	1 409	1 369
TOTAL	1 973	1 914

NOTE V - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

SAS GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (EN MILLIERS D'EUROS) - EXERCICE 2018

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que capital y compris le résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				BRUTE	NETTE					
A Renseignements détaillés concernant les filiales ou participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital										
1. Filiales (plus de 50% du capital détenu par la Société)										
GALFA RESTAURATION 27 rue de la chaussée d'antin 75009 PARIS	47	1 903	100	47	47			12 495	405	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la Société)										
B Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
1. Filiales non reprises au paragraphe A										
a) Filiales françaises (ensemble)										
b) Filiales étrangères (ensemble)										
2. Participations non reprises au paragraphe A										
a) Dans des soc. françaises (ensemble)										
b) Dans des soc. étrangères (ensemble)										

GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN – GL HAUSSMANN

S.A.S. au capital de 217.404.572 €
Siège social : 27, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris
572 062 594 RCS PARIS

--oOo--

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

[.....]

L'Actionnaire unique, sur la proposition du Président et après avoir constaté que l'exercice 2018 se soldait par un bénéfice net de 96 670 631,69 € décide d'affecter comme suit ce résultat :

Bénéfice net de l'exercice		96 670 631,69 €
Report à nouveau antérieur	+	76 177 311,39 €
		<hr/>

Bénéfice distribuable		172 847 943,08 €
-----------------------	--	------------------

A titre de dividende, la somme de (soit 170 € par action),		89 705 770,00 €
---	--	-----------------

Au report à nouveau, le solde disponible		83 142 173,08 €
--	--	-----------------

Compte tenu de la mise en paiement, le 14 décembre 2018, d'un acompte sur dividendes pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action), il ne reste aucun solde de dividende à verser à l'Actionnaire unique.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Actionnaire unique prend acte du fait qu' :

- au titre de l'exercice 2015, un acompte sur dividendes a été versé le 17 décembre 2015 pour un montant total de 100 259 390,00 € (soit 190 € par action),
- au titre de l'exercice 2016, un acompte sur dividendes a été versé le 15 décembre 2016 pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action),
- au titre de l'exercice 2017, un acompte sur dividendes a été versé le 15 décembre 2017 pour un montant total de 89 705 770,00 € (soit 170 € par action).

[.....]